

Chronique du 14 avril 2008

## Le recul des services publics, ou la rigueur à deux vitesses

**La rigueur est un concept très sélectif, qui pousse à réduire l'offre de services publics sans pour autant remettre en question les cadeaux fiscaux aux plus fortunés. Mais ce n'est pas grave, ceux qui en pâtissent sont les Français ordinaires, pas les riches...**

Avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en juin 2007, le gouvernement s'est engagé dans un chantier immense mais qui, une fois de plus pour tout ce qui touche au rôle de l'Etat, ne fait malheureusement pas l'objet du débat qu'il mérite.

De quoi s'agit-il au juste ? Officiellement, en deux mots, de refondre l'action publique et les services qui l'assurent et d'accélérer ce qu'il est convenu de nommer la «réforme de l'Etat». Cette «réforme», si souvent évoquée mais rarement définie, quoiqu'en réalité déjà à l'œuvre, est désormais concrètement mise en œuvre par le processus de RGPP. Mais le contexte dans lequel la RGPP est lancée est connu : l'approche fondée sur l'a priori «moins de dépenses, moins de services publics» prédomine, ce qui se traduit dans les faits par un repli de l'action publique. Moins de services publics, notamment en milieu rural, dégradation des conditions de travail et du pouvoir d'achat des fonctionnaires sur fond de suppressions de postes, tels sont les principaux effets de ce repli général dont les usagers sont les premiers à pâtir. Il n'y a en effet qu'à voir les réactions, au demeurant parfaitement légitimes, des populations concernées par une fermeture d'une école là, ou d'une maternité ici...

### Une volonté de réduire l'action publique

Or, partir du postulat qu'une «réforme» ou une «révision» des politiques publiques doit inmanquablement déboucher sur moins d'Etat et moins de services publics, en dépit de la hausse des besoins sociaux (en matière d'éducation, de santé, de vieillissement, d'environnement, de sécurité...) est, au fond, incompréhensible et pour tout dire, absurde. En effet, s'il faut prendre en charge certains besoins, alors autant faire en sorte que l'ensemble de la population en bénéficie, et pas seulement ceux qui en ont les moyens.

Mais la RGPP est précisément supposée dégager des économies budgétaires à service grosso modo constant, nous répondra-t-on, et constitue en quelque sorte la solution miracle aux problèmes de la dette, de la pression fiscale et de la demande d'Etat en France... Pas moins, et cela dit sans rire. La réalité est plus prosaïque : il y a bien une volonté politique de comprimer et de réduire l'action publique. Chacun peut le constater, les services publics sont en recul, leur financement est sous pression, tandis que leur «management» les conduit à penser «statistiques» et «objectifs» plutôt que «service public». Tout cela nuit à leur présence, à leur efficacité et finit par troubler leurs relations avec les usagers.

### L'argent public fait partie du circuit économique

Quant aux économies budgétaires espérées, là encore, il faut savoir raison garder : les 23 000 suppressions de postes prévues pour 2008 permettront une «économie» de 500 millions d'euros (mais constituent autant d'emplois publics en moins...), bien loin des 13 à 15 milliards d'euros du «paquet fiscal» que l'Etat va perdre chaque année. Il eut été sans aucun doute plus judicieux, entendons par là plus juste socialement et plus efficace économiquement, de garder les milliards du paquet fiscal pour donner à l'action publique les moyens nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux et contribuer par là même à soutenir l'activité économique, puisqu'on sait que les politiques publiques y contribuent largement. En effet, on l'entend rarement, mais il est une évidence qui mérite d'être rappelée : l'argent public ne se volatilise pas, il n'est pas non plus perdu en bourse, il est réinjecté dans le circuit économique.

Comprenons-nous bien, le propos n'est pas de dire ici qu'il faut automatiquement a priori plus de fonctionnaires, ce qui, convenons-en, serait tout aussi dogmatique que la logique dominante actuelle du «moins de fonctionnaires» comme préalable à toute évolution. Plus simplement, il s'agit de savoir quelle capacité collective d'agir se donne la société (et notamment quel degré de solidarité elle souhaite) et comment celle-ci doit être financée et organisée. La question du choix de société est simple à formuler et à comprendre. Mais il semble que l'on soit malheureusement encore loin de la voir posée publiquement.